



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX OCTROIE 20 300 \$ À DES PROJETS POUR SA COMMUNAUTÉ

Baie-Saint-Paul, le 9 octobre 2024 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 20 300 \$ à trois projets sur son territoire grâce à plusieurs de ses fonds.

L'Ancrage de L'Isle-aux-Coudres | Rénovation et réaménagement des locaux

Le projet de l'Ancrage de L'Isle-aux-Coudres vise à améliorer l'expérience client, à consolider l'offre existante et à revitaliser certains services sous-utilisés. Il s'inscrit dans une volonté d'adaptation continue aux besoins évolutifs de la communauté insulaire. L'initiative se concrétise par la rénovation de trois lieux clés : le « Café La Bouée », la Maison des Jeunes « L'Aviron » et la salle communautaire de l'Ancrage. Ces lieux de vie et de rencontres sont au cœur des activités de l'organisme et constituent un levier essentiel pour pérenniser et développer les services offerts aux habitants de l'Isle. Ce projet d'investissement dans les infrastructures vise à renforcer la mission globale de l'organisme, en augmentant sa capacité à répondre aux besoins spécifiques de la communauté. En améliorant ces espaces, l'organisme contribue non seulement à la qualité de vie des insulaires, mais aussi au renforcement du tissu social. La MRC de Charlevoix accorde une contribution financière non remboursable de 10 000 \$ avec son Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et un prêt de 5 000 \$ avec son Fonds local d'investissement.

Mobilité Charlevoix | Ski-Bus Mont Grand-Fonds

Mobilité Charlevoix désire agrandir son offre de service pour le Ski-Bus Mont Grand-Fonds au territoire de la MRC de Charlevoix pour la prochaine saison. Le projet a pour objectif de faciliter l'accès aux activités de ski pour les résidents de la région en proposant un service de transport collectif accessible et économique. Ce service sera offert toutes les fins de semaine du 11 janvier au 16 mars, avec plusieurs points d'embarquement de Baie-Saint-Paul à La Malbaie, en passant par la route 138. La MRC de Charlevoix octroie une somme de 5 000 \$ provenant de son Fonds Projets spéciaux.

Municipalité de Saint-Hilarion | Kiosque et buffet interculturel

La Municipalité de Saint-Hilarion procédera à l'inauguration de l'Espace aîné le samedi 19 octobre prochain et en profitera pour faire découvrir ce nouvel endroit à sa population, mais aussi aux nouveaux arrivants. Le kiosque interculturel de la MRC sera sur place pour promouvoir le vivre-ensemble et célébrer l'accueil des nouveaux arrivants avec un buffet culinaire aux saveurs diverses. Cet événement crée une opportunité de rencontre et de partage et renforce la cohésion sociale. Ce sera l'occasion de s'amuser avec le jeu de *Shuffleboard*, de comprendre comment bien utiliser les différents modules d'exercices et de s'informer sur les différents services offerts dans la Municipalité. La MRC contribue à cette activité avec un montant de 300 \$ provenant du Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des nouveaux arrivants 2022-2025, financé avec la participation financière du gouvernement du Québec.

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de préféabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier. **Le Fonds local d'investissement (FLI)** bonifie l'aide accordée par le FDEÉS pour permettre de rehausser le financement d'un projet d'économie sociale en accordant un prêt sans intérêt sur cinq ans.